

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix entreprises formatrices 2018, décerné par Economie Région Lausanne et la Ville de Lausanne.

Trois entreprises honorées

Le vendredi 12 octobre 2018, Economie Région Lausanne (ERL) et la Ville de Lausanne ont récompensé trois entreprises de la région lausannoise pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Les entreprises lauréates de l'édition 2018 sont : Perret Sanitaire SA, CBMM Architectes SA et la Confiserie N. Noz. En attribuant ces prix, ERL et la Ville de Lausanne soulignent l'importance de la formation duale et encouragent les entreprises régionales à développer leurs prestations dans le domaine de l'apprentissage.

Economie Région Lausanne – ERL (anciennement *SIC Lausanne et Environs*) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est notamment à l'origine de la création de l'EPSIC, l'école professionnelle de Lausanne. Dans ce contexte, elle lance en 2003 un prix récompensant les entreprises formatrices pour soutenir un employeur particulièrement actif dans le domaine de la formation d'apprentis. La Ville de Lausanne s'associe à ERL en 2008 pour promouvoir et maintenir la formation professionnelle en finançant un deuxième prix. En 2014, elle poursuit son soutien avec une troisième récompense. Les trois entreprises lauréates bénéficient d'un soutien financier de CHF 300.- par mois sur toute la durée de l'apprentissage et un bonus de CHF 500.- revenant à l'apprenti suite à la réussite de ses examens finaux.

Les trois lauréats de l'édition 2018 sont :

Perret Sanitaire SA, Lausanne

Perret Sanitaire SA, fondée en 1888, est une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations sanitaires. Depuis ses débuts, Perret Sanitaire SA a toujours participé activement à la formation d'apprenti(e)s, en en formant jusqu'à plusieurs par année. Au total, 6 employés de Perret Sanitaire ont une partie de leur cahier des charges dédiée à la formation professionnelle, ayant comme résultat un taux de réussite pour le CFC de 100% lors des deux dernières années. Leur apprenti M. Ismajli Shkelzen devrait obtenir sa formation d'installateur sanitaire en 2021.

CBMM Architectes SA, Lausanne

CBMM Architectes SA est une jeune entreprise, fondée en 2004, qui s'engage pour la première fois cette année à former un apprenti. Après avoir terminé sa formation de constructeur bateau, M. Antonin Bocherens, dit Fleury, souhaitait relever un nouveau défi en réalisant une formation complémentaire de dessinateur en bâtiment au sein d'un bureau d'architectes. Sa motivation a trouvé un écho favorable chez CBMM Architectes SA, chez qui il effectuera sa formation jusqu'en 2022 sous la supervision de M. Serge Truchard.

Confiserie N. Noz, Lausanne

La Confiserie N. Noz est active sur Lausanne depuis plus de 27 ans et de nombreux apprentis en pâtisserie-confiserie y ont été formés par M. Nicolas Noz au fil des ans. Cependant, et pour la première fois cette année, la chocolaterie a décidé d'innover en engageant une apprentie gestionnaire de commerce de détail. Mme Maude Buttet y réalisera donc son apprentissage jusqu'en 2021, date à laquelle elle devrait terminer sa formation.

Economie Région Lausanne et la Municipalité de Lausanne félicitent ces sociétés et espèrent que cette récompense contribuera à renforcer la vocation formatrice des entreprises de la région.

Economie Région Lausanne
Ville de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Olivier Rau, ERL, tél. 058 796 33 68**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39**

Lausanne et Paudex, le 12 octobre 2018